

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES
AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ
D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Compte rendu de la rencontre du comité consultatif EHDAA tenue le 22 octobre 2013
à la salle des commissaires du centre administratif.

Présences

Martin Grenier	Directeur adjoint, Services éducatifs
Josée Monderie	Représentante école Le Prélude
Julie Gélinas	Substitut invitée école Le Prélude
Valérie Boucher	Représentante école Kinojévis
Josée Gauthier	Représentante école N.-D.-de-Protection
Maryse Demontigny	Représentante personnel de direction
Julie Chouinard	Représentante école La Source
Carole Desrochers	Représentante école de Granada
Solange Massicotte	Représentante du centre de réadaptation La Maison
Francis Dion	Représentant école D'Iberville

Absences

Huguette Lefebvre	Représentante du personnel professionnel
Aline Poirier	Représentante de Clair Foyer
Denise Morin	Représentante école D'Iberville
Sylvie Poulin	Représentante de l'école d'Évain
Nathalie Paré	Représentante du personnel de direction adjointe
Julie Gingras	Représentante école Notre-Dame-de-Grâce
Sonia Paquette	Représentante du personnel de soutien

1. Mot de bienvenue

Mme Josée Monderie et M. Martin Grenier souhaitent la bienvenue aux membres.

M. Grenier précise que cette première rencontre sera plutôt une soirée contact.

Pour les prochaines rencontres, il fera un retour sur :

- les fonctions du comité consultatif EHDAA (texte encadré sur l'ordre du jour);
- les différents services offerts;
- les projets présentés l'an dernier;
- la Politique sur les normes d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, P-49-SE.

2. Présentation des membres du comité

M. Grenier se présente à titre d'adjoint directeur des Services éducatifs et adjoint directeur de l'école D'Iberville sous la direction de Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice du Service de l'enseignement. M. Grenier supplée à Mme Doris Dufresne, directrice du Service de l'adaptation scolaire et des Services éducatifs complémentaires.

Mme Josée Monderie se présente à titre de présidente du comité consultatif EHDAA et représentante parent de l'école Le Prélude.

La présentation des membres du comité se poursuit incluant les nouveaux représentants.

3. Nomination à la présidence du comité consultatif EHDAA

Mme Josée Monderie élue pour un mandat de 2 ans en 2012-2013 poursuit son mandat en 2013-2014, ce point est donc reporté à l'an prochain.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Grenier ajoute le point suivant :

10.1 attentes des membres du comité consultatif EHDAA.

Mme Monderie poursuit la lecture de l'ordre du jour au point 5.

5. Nomination d'une représentante ou d'un représentant au comité de parents de la CSRN

Le rôle de la représentante ou du représentant au comité de parents de la CSRN consiste à apporter les faits importants discutés aux réunions du comité consultatif EHDAA, s'il y a lieu.

Vu la disponibilité restreinte des parents à assister au *comité de parents* de la CSRN, Mme Julie Chouinard, M. Francis Dion et Mme Josée Monderie, substitut, se remplaceront à tour de rôle comme représentants parents à ce comité.

6. Lecture et approbation du compte rendu de la rencontre du 28 mai 2013

Il est proposé par Mme Monderie d'adopter le compte rendu de la rencontre du 28 mai 2013, ce qui est accepté.

7. Présentation du calendrier des rencontres du comité consultatif EHDAA

Distribution aux membres du calendrier officiel des rencontres du comité consultatif EHDAA 2013-2014 adopté à la rencontre du 16 avril 2013.

Mme Monderie précise que la périodicité des rencontres du comité est maintenant tous les 2 mois.

8. Informations diverses

Le Service de l'adaptation scolaire reçoit sporadiquement de l'information en lien avec le comité EHDAA. Ces documents seront distribués à tous les membres.

9. Frais de déplacement et de gardiennage

M^{me} Bordeleau informe les membres que les frais de déplacement ont été modifiés le 1^{er} juillet 2013 passant de 0,46 \$ à 0,47 \$ du kilomètre.

Pour les frais de gardiennage, la secrétaire du comité nous dit que présentement il n'y a pas de montant établi pour le taux horaire.

M Grenier mentionne que le budget annuel du comité consultatif EHDAA est de 1000 \$ et de ce fait il nous propose un taux horaire de 6 \$ / heure pour le gardiennage ce qui serait un taux raisonnable. Les frais seront remboursés 2 fois par année soit avant Noël et à la fin de l'année scolaire ou à la demande du membre, ce qui est accepté.

10. Questions diverses

10.1 De quelles façons les nouveaux membres ont-ils été rejoints pour se présenter au comité consultatif EHDAA?

Au début de l'année scolaire, lors de l'assemblée annuelle tenue dans chaque école, les directions ont informé les parents au sujet :

- des services offerts;
- des personnes ressources disponibles;
- des programmes offerts, etc.

Un dépliant informatif a été distribué et une invitation fut adressée aux parents pour assister aux rencontres du comité consultatif EHDAA.

Aussi, la rencontre direction/parents est une bonne occasion de parler du comité. De plus, chaque école a un petit comité EHDAA.

Mme Monderie nous dit que ce point avait d'ailleurs été discuté l'an passé quant à la façon d'aller chercher les parents pour l'accueil 2013.

10.2 Quelles attentes les membres ont-ils envers le comité?

Les membres parents souhaitent que le comité réponde à leurs attentes soit :

- amener les points à questionnement pour trouver des réponses;
- identifier les points à améliorer;
- trouver ensemble des solutions.

Et, les représentants du comité suggèrent une présentation des protocoles de la CSRN et des partenariats de faits en lien avec les PI, les TDAH, les aides technologiques, les psychologues et les orthophonistes.

En résumé, un guide des droits et règlements incluant le rôle des parents, des professionnels et des directions serait apprécié comme document de référence.

M. Grenier ajoute que les attentes des membres influenceront par le fait même les projets.

Concernant les rencontres à venir, nous devons développer des outils nécessaires pour apporter l'aide appropriée et nous devons nous donner des travaux pour rendre ces rencontres intéressantes.

11. Courrier

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

12. Date de la prochaine rencontre : 10 décembre 2013

Les points à l'ordre du jour seront, entre autres, l'attribution des ressources financières et les aides technologiques.

13. Levée de l'assemblée

La rencontre se termine à 20 h 10.